

**21<sup>e</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 14 mars 2023 – 19 h  
École La Passerelle (5067, Route 160, Pont-Landry)**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du public présent et fait un tour de table pour présenter les membre du CED et les employés présents.

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Gérard Robichaud; Ghislaine Foulem (présidente);  
Richard Gallant (vice-président); Nathalie Mallais  
Comeau; Danny Comeau; Marie-France Maltais (retard);  
Pierre Morais, Guy Chiasson, Michèle Hébert, Alexandre  
Veilleux (élève conseiller)

Directeur général : Marc Pelletier  
Directeur SAF : Marc Thériault

Invités : Line Collin  
Carole Raymond  
Pascal Saulnier

Absences : Brigitte Couturier

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**MOTION 119, RÉOLUTION 21-3**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par le conseiller Morais**

**QUE** soit accepté, l'ordre du jour de la réunion publique du 14 mars 2023 avec les modifications suivantes :

- **omission du point 7.1 Commandite AGA 2023- AFPNB et le point 10.1.1.2 doit se lire « ...en date du 17 février 2023 au lieu du 31 janvier 2023 »**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**  
Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

**5. Lien avec la communauté**

**5.1 Forum de discussion – CPAÉ**

La présidente du CPAÉ, madame Nathalie Dubé Morais débute en se présentant comme maman de deux enfants qui fréquentent cette école et qu'elle siège sur le CPAÉ depuis 2018. Dans un premier temps, elle aborde leur projet d'école réimaginée en faisant un parallèle avec les finalités du CED. Aider de photos prises lors des activités, la présidente mentionne que tous les ateliers visent le développement des compétences et

ont un lien avec les finalités du Conseil. Voici quelques activités qui ont cours à l'école et qui viennent appuyer les apprentissages :

- *Soutenir une vie saine et équilibrée - Ateliers en lien avec le vélo mieux-être* : une personne est venue donner un atelier sur le yoga et la relaxation, sortie aux quilles, sortie dans une boucherie locale : les élèves ont eu l'opportunité de cuire et déguster des produits;
- *Vivre son identité communautaire et culturelle - développer un sentiment d'appartenance* : une dame de la Première Nation Elsipogtog est venue présenter sa culture autochtone et cela a suscité chez certains apprenants le goût de participer à un pow wow; les élèves de la 8<sup>e</sup> année sont fiers de porter leur coton ouaté personnalisé à chacune des sorties éducatives et parascolaires;
- *Apprendre tout au long de sa vie – développer des compétences* : Station Benjamin Franklin : Tu me dis – j'oublie / Tu m'enseignes – je me souviens / Tu m'impliques – j'apprends; les élèves de la 7<sup>e</sup> année s'occupent de la gestion de la friperie de l'école; les 3<sup>e</sup> années ont eu un projet qui impliquait la présentation d'un papa sur un projet de menuiserie; les apprenants ont participé à divers ateliers entre autres : sur comment développer des outils de survie en nature, un élève inscrit au programme Sistema a présenter un morceau joué au violon, le métier de garagiste, le jardinage, etc.

Dans un deuxième temps, la présidente élabore sur le projet de cuisine réimaginée de son école. Elle mentionne qu'en 34 ans d'opération, la cafétéria n'a subi que très peu de changement et que ce projet à long terme a pour objectif d'améliorer et de réorganiser la cafétéria de sorte à ce qu'elle soit plus inclusive en y ajoutant des tables rondes et rectangulaires. On veut également y instaurer une nouvelle vision face à la nutrition et créer une ambiance conviviale et sociale en impliquant les élèves. Avec ce projet les apprenants auront l'opportunité de développer de nouvelles passions et développer l'autosuffisance côté alimentation. On souhaite inviter une nutritionniste et diététicienne d'ici la fin de l'année scolaire pour parler de la diversité des aliments, les bienfaits et comment les apprêter.

La présidente félicite leurs initiatives et les incite à continuer leur engagement envers leur école. Elle poursuit en ajoutant que les apprenants sont plus engagés lorsqu'ils ressentent et ont l'appui de leur communauté.

## **5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED**

La présidente met en perspective les objectifs du programme Honneur au mérite qui sont de reconnaître publiquement des élèves, du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués par leur accomplissement et qui méritent d'être reconnus. Ce soir le Conseil rend hommage à l'équipe des concierges de l'école La Passerelle, composée de mesdames Anne Sonier, Anne-Renée Thomas et monsieur Alonzo LeBouthillier. Il rend hommage également à messieurs Sébastien Robichaud et Paul-Émile Thibodeau, tous deux bénévoles à l'école René-Chouinard et à madame Claudine Haché, assistante en éducation à la Polyvalente W.-A.-L. et monsieur Roland Mazerolle, collaborateur à l'apprentissage au Phare de Tracadie (W.-A.-L.).

La présidente ainsi que les membres du Conseil félicitent leur engagement et leur excellent travail envers les apprenants, le personnel, et leur école. Le Conseil est très reconnaissant pour le travail indispensable qu'ils effectuent au quotidien et leur implication est une source d'inspiration pour nous tous.

## **6. Perfectionnement du Conseil**

Sans objet.

## **7. Pour discussion ou décision du CED**

## 7.1 Lettre de suivi institut de recherche IRP

### **MOTION 120, RÉOLUTION 21-7.1**

**Le conseiller Chiasson propose**

**Appuyé par la conseillère Hébert**

**QUE le Conseil d'éducation fasse parvenir une lettre d'appui à l'Institut de recherche (IRP) et s'engage à déboursier un montant de 10 000 \$, en échange, l'Institut s'engage à mener les projets de recherche sur les domaines privilégiés par le CEDSFNE qui seront déterminés ultérieurement.**

**Adoptée**

## 8. Adoption des procès-verbaux

### 8.1 Procès-verbal de la réunion publique du 14 février 2023

### **MOTION 121, RÉOLUTION 21-8.1**

**La conseillère Mallais Comeau propose**

**Appuyée par le conseiller Robichaud**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 14 février 2023.**

**Adoptée**

### 8.2 Suivis découlant des procès-verbaux

Aucun suivi n'est rapporté.

## 9. Vérification du rendement de la direction générale

### 9.1 Nouvelles nominations

Le directeur général présente les postes de directions qui ont récemment été nommés pour un mandat de 5 ans à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023 :

- Madame Ginette Noël-Thériault, directrice à la Polyvalente Roland-Pépin
- Madame Roxanne Perron-Faulds, directrice à l'école La Croisée
- Monsieur Louis Fortin, directeur à l'école Sœur-Saint-Alexandre
- Monsieur Francis Mazerolle, directeur à la Polyvalente Louis-Mailloux.

Il ajoute que ces personnes occupaient déjà ces postes de façon intérimaire, à l'exception de monsieur Francis Mazerolle, puisque madame Julie Cormier agit comme directrice à la Polyvalente Louis-Mailloux jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

### 9.2 Présentation de la Petite enfance – nouvelles places francophones

Le directeur général invite la directrice de la Petite enfance, madame Line Collin à venir présenter les dernières mises à jour sur l'accord entre le fédéral et le Nouveau-Brunswick concernant les places subventionnées en services de garde pour les jeunes enfants. En décembre 2021 une entente signée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du NB se chiffrait à plus de 500 millions de dollars pour assurer l'accès à des garderies éducatives abordables, de haute qualité et inclusives dans le but d'offrir du soutien aux parents et une éducation de qualité à la petite enfance.

Cet accord repose sur 4 piliers :

- **l'accès** : tous les enfants ont accès à des services
- **frais abordables** pour les parents (les parents déboursent de 35 \$ à 40 \$ par jour de frais en garderie et avec les places subventionnées ils paient en moyenne 12 \$ par jour)

- **la qualité** : des services qui offrent des expériences d'apprentissage de grande qualité
- **l'inclusion** : des services qui respectent l'unicité de tous les enfants et qui répondent à leurs besoins.

2022 a été une année de découvertes et d'exploration, plusieurs séances de rencontres ont eu lieu et des mémoires ont été soumis pour connaître les besoins et établir comment investir les argents de sorte à assurer un accès et des frais abordables pour les parents. Les défis et les besoins rencontrés :

- **Longue liste d'attente** et coûts liés pour les places préscolaires – spécifiquement pour les nourrissons
- **Déplacements** pour accéder à une garderie éducative (47% font un trajet de plus de 25 minutes)
- **Heures d'opération** ne rencontrent pas les besoins des parents ou des employeurs.
- **Manque de places pour les nourrissons** (selon le sondage 31% des parents ne peuvent pas revenir de leur congé de maternité ou parental)
- **Accès équitable pour les parents**
- **Difficulté de trouver des infrastructures**
- **Main d'œuvre qualifiée**

En janvier 2023 une politique a été mise en place, la politique 901 « Attribution de places dans les garderies éducatives désignées » dont l'objectif est de créer de nouvelles places désignées afin de répondre aux besoins des parents dans diverses communautés du Nouveau-Brunswick.

D'ici le 31 mars 2026, l'entente établie pour la création et le financement est de 3 400 nouvelles places :

- 2 400 places dans les garderies éducatives sans but lucratifs et en milieu familial
- 1 000 places dans les garderies éducatives à but lucratif
- Les places seront attribuées en fonction des besoins de la communauté et des familles afin d'appuyer les parents à leur participation sur le marché du travail.

Le ministère tiendra compte des **critères suivants** lors de **la détermination du lieu, du nombre et de la catégorie** de places permises dans un établissement désigné.

1. Besoins en matière de couverture selon la communauté
2. Demande de la communauté et listes d'attente
3. Places pour nourrissons
4. Capacité à fournir des services
5. Besoins linguistiques de la communauté
6. Capacité d'appuyer plusieurs communautés
7. Accès inclusif
8. Accès pour les communautés autochtones

Cette grille de création de places n'est pas fixe, le ministère prévoit en faire la révision une fois par année. Certaines communautés n'ont pas été priorisées cette fois-ci, mais pourraient l'être ultérieurement puisque cette fois-ci, celle-ci s'est fait à partir des communautés qui avaient les plus grands besoins pour appuyer les familles.

Actuellement le nombre de services de garde francophones au DSFNE totalise 89 (40 en centres de garde/15 garderies familiales /34 services après classes) et on dénombre 3410 places francophones réparties de cette façon : 203 nourrissons / 1 334 préscolaires / 1 873 après classes.

### 9.3 Rapport de vérification des politiques

**9.3.1 Rapport de vérification Ressources humaines / recrutement et rétention en lien avec les Politiques 3.1 « Relations avec le personnel »; 3.2 « Relations avec la clientèle » ; 3.7 « Embauche, rémunération et avantages sociaux » et 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires ».**

Le directeur général présente son rapport de vérification au Conseil en lien avec les politiques susmentionnées. Il ajoute que la directrice des Ressources humaines et le responsable du recrutement et de la rétention sont sur place pour répondre aux questions si nécessaire. Il passe en revue les grandes lignes de ce rapport, qui touchent entre autres :

- Le secteur des ressources humaines c'est-à-dire : l'organisation du secteur, le nombre d'employés permanents, les contrats temporaires, IMER (inventaire du mieux-être et de la résilience) des employés, les initiatives mises en place pour l'amélioration du mieux-être, la relation avec les employés, le traitement des plaintes, le départ des employés, le remplacement du personnel, le recrutement et la rétention ainsi que les initiatives mises en place, les nouvelles embauches et l'amélioration continue pour ce secteur.

**MOTION 122, RÉOLUTION 21-9.3.1**

**Le conseiller Robichaud propose**

**Appuyé par la conseillère Mallais Comeau**

**QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification Ressources humaines / recrutement et rétention en lien avec les politiques 3.1 « Relations avec le personnel»; 3.2 « Relations avec la clientèle »; 3.7 « Embauche, rémunération et avantages sociaux » et 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires » tel que présenté par la direction générale.**

**ADOPTÉE**

**10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

**10.1 Rapport des comités**

**10.1.1 Comité des finances et des infrastructures**

**10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – au 28 février 2023**

Sur un budget total de 162 014\$, le CED totalise des dépenses de 126 615\$ pour un solde de 35 400 \$ en date du 28 février 2023.

**10.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE en date du 17 février 2023**

Le porte-parole du comité fait état des grandes lignes de ce rapport financier qui présente un surplus de 262 894 \$ en date du 17 février 2023. Le budget initial était de 133 910 435 \$ et les dépenses se chiffrent à 133 647 541 \$ à cette date.

**MOTION 123, RÉOLUTION 21-10.1.1.2**

**Le conseiller Chiasson propose**

**Appuyé par le conseiller Morais**

**QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport du budget d'exploitation du DSFNE en date du 17 février 2023 reflétant un surplus de 262 894 \$.**

**ADOPTÉE**

**10.1.2 Comité jeunesse**

L'élève conseiller informe l'assemblée que la première réunion du comité provisoire du Conseil jeunesse représentant les sept écoles du DSFNE devrait avoir lieu le 21 mars selon la disponibilité du transport, si non, les dates possibles sont le 24 ou 25

mars prochain. La possibilité de la tenir durant une fin de semaine est envisagée, mais dans ce cas les élèves seraient responsables de s'y rendre par leur propre moyen de transport.

### **10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques**

#### **10.1.3.1 Politique 1.6 – Coût de la gouverne**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

## **11. Renseignements**

### **11.1 Rapport de la présidente**

La présidente s'assure que tous les membres ont bien lu son rapport. Elle vérifie s'ils ont des questions ou commentaires.

### **11.2 Correspondance**

Sans objet.

## **12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)**

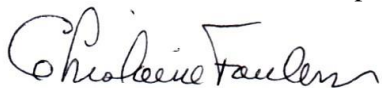
Les conseillères et conseillers présents s'accordent pour dire que la rencontre a été bonne.

## **13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

La présidente demande s'il y a des questions ou commentaires reçus. Aucune question n'est soulevée.

## **14. Levée de la séance**

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 21 h 05



---

Ghislaine Foulem  
Présidente



---

Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du Conseil